

bien douloureuse. Des clameurs discordantes, qui ont été entendues jusque dans les tranchées où nos soldats faisaient pour notre liberté le sacrifice suprême, se sont élevées, à plusieurs reprises, du sein de la nation. On eût dit que la passion jalousait la gloire. Les paroles séditieuses et les appels au désordre furent heureusement rares, dans cette période troublée, mais pas assez cependant pour nous épargner les critiques amères, et parfois injustes, et les jugements sévères. Ces jugements nous ont sans doute profondément peiné ; mais, même avec ce qu'ils pouvaient avoir d'excessif, ils nous ont fait réfléchir ; et nous avons eu soudainement la vision de l'abîme où courait notre jeune pays sur les ailes de la discorde. Soulevés ici, rudoyés là, trop souvent aveuglés par la poussière des discussions, les Canadiens s'animèrent au combat les uns contre les autres, tant et si bien que les cris d'alarme des plus clairvoyants étaient souvent étouffés par les clameurs de la passion.

L'armistice arriva avec la victoire. Les sacrifices de nos soldats nous apparurent plus grands dans leur magnifique réalité ; nos dissensions, plus petites. Le nom trois fois saint du Dieu des armées, qui avait daigné bénir l'héroïsme de nos troupes, fut bientôt sur toutes les lèvres canadiennes ; et la foi reconnaissante d'un peuple chrétien, montant vers le Ciel en accents unanimes, mit de l'apaisement dans les âmes. Pour la première fois depuis le commencement de la terrible guerre, le Canada était uni. Ce fut l'heure bénie de la paix canadienne.

Il ne tient qu'à nous, Canadiens-Anglais et Canadiens-Français, de conserver cette paix, nécessaire à notre existence nationale. La Providence a voulu que sur cette terre colonisée par les deux plus grandes nations du monde, Anglais et Français se partagent fraternellement le patrimoine commun. Les Pères de la Confédération ont compris ce décret du Dieu des nations ; et ils l'ont respecté, en mettant à la base de notre Constitution l'égalité des deux langues, anglaise et française, et la liberté de l'école confessionnelle. Ils ont bâti la nation canadienne sur le respect du droit et de la justice.

Ce serait donc un crime contre Dieu et contre la patrie que de prêcher la guerre de races, au Canada ; et tous les patriotes canadiens les plus éclairés paraissent le comprendre aujourd'hui